

UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e de prévention des risques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La présidente de Sorbonne Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e de prévention des risques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur THORIMBERT Serge, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Sorbonne Université, Paris.

Madame PINEAU Murielle, attachée principale de l'administration de l'état, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Madame AUGUSTE Sabrina, ingénieure d'études hors classe, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de l'académie de Versailles, Versailles.

Monsieur CASALS Olivier, ingénieur d'études de classe normale, expert, Rectorat de l'académie de Lille, Lille.

Madame FISCHER DURAND Nathalie, ingénieure de recherche, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

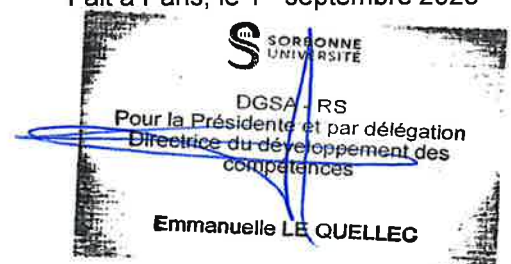
Madame NEBBACHE Soraya, ingénieure de recherche hors classe, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur GIZZI Gabriel, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur ROUDAUT Ronan, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2023


SORBONNE
UNIVERSITE
DGSA - RS
Pour la Présidente et par délégation
Directrice du développement des
compétences
Emmanuelle LE QUELLEC